



بنك الإسكان  
BANQUE DE L'HABITAT

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊTS INTERNATIONAL (RFI)

N° 01/2016

### POUR LE CHOIX D'UNE SOLUTION D'UN ERP BANCAIRE

Dans le but de l'accomplissement de sa stratégie et afin d'assurer son évolution digitale dans un paysage bancaire local en pleine mutation et pour atteindre les différents objectifs qui visent essentiellement l'optimisation des processus de production et des ressources humaines la Banque de l'Habitat se propose de lancer un appel à manifestation d'intérêts international pour le choix d'une Solution d'un ERP bancaire.

Les sociétés intéressées par la participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêts doivent justifier le paiement des frais de retrait du RFI auprès du Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés à l'adresse du courriel suivant [noureddine.rihani@bh.fin.tn](mailto:noureddine.rihani@bh.fin.tn); dont le montant s'élève à :

- Mille (1 000) Dinars (TND) pour les sociétés nationales résidentes moyennant un virement bancaire ou postal au RIB N° 14 207207 3567000014 35.
- Cinq Cent (500) Dollars Américains (USD) ou équivalent pour les sociétés étrangères non résidentes à l'IBAN N° TN59 14 207207 3567000014 35.

Le Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés procède à l'expédition du RFI via le courriel de la société joint à l'ordre de paiement ou de transfert correspondant.

L'envoi, par la banque, des documents relatifs à l'appel à manifestation d'intérêts aux sociétés participantes reste tributaire de la réception de la décharge (ordre de virement ou Swift) justifiant le paiement des frais de participation sus-indiqués.

Les offres dont la validité exigée est de quatre vingt dix (90) jours à compter du lendemain de la date limite fixée dans le présent avis, doivent être expédiées à l'adresse du courriel [reception\\_erp201611@bh.fin.tn](mailto:reception_erp201611@bh.fin.tn).

Les documents **A1, A2, A3 et A4** mentionnés à l'article 7 du RFI paraphés, signés et comportant le cachet du soumissionnaire doivent être scannés et envoyés à l'adresse du courriel sus-indiqué.

Les documents **T1, T2 et T3** mentionnés à l'article 7 du RFI doivent être complétés sous format Excel et envoyés à l'adresse du courriel sus-indiqué.

La date limite de réception des offres est fixée au **06 Janvier 2017 jusqu'à 08H00 (Heure Locale.)**

***Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.***